

RETROSPECTIVES DE L'ANNÉE 2017

Janvier : Nouvelles dispositions concernant la remise de tickets par le S.P.I.P. aux personnes détenues en situation d'indigence, qui sortent en permission ou définitivement pour prendre la navette Vivonne/Poitiers.

Diffusion du documentaire « Sous peine d'innocence ».

Mars : Formation à Artigues-près-Bordeaux : **Surpopulation carcérale** avec Pascal FAUCHER, vice-Président chargé de l'application des peines au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux.

Assemblée Générale de l'UFRAMA (Union des Fédérations Régionales des Associations des Maisons d'Accueil).

Intervention de Michel MASSE au cours de la réunion du 13 mars, sur les **infractions et les juridictions**.

Accueil de Michèle, nouvelle bénévole.

Arrivée de Mme LAGIER nouvelle Directrice du Centre Pénitentiaire de Vivonne.

Avril : **Assemblée Générale de l'AIRE** (7 avril) avec la participation d'une quarantaine de personnes.

Mai : Journée de formation à Poitiers (13 mai) sur **l'accueil et l'écoute**.

Accueil de nouvelles bénévoles : Dominique et Brigitte G.

Juin : **Formation à Artigues sur accueil et laïcité**.

Fête des pères.

Rencontre conviviale des accueillant(e)s.

Élection de Marie-Anne, nouvelle présidente de A.I.R.E.

Juillet : **Justine nous quitte en tant que salariée du service social**.

Août : **Visite de Mme Lagier à la Maison d'Accueil des Familles**.

Septembre : Rencontre très fructueuse entre Mme Lagier, la Présidente de A.I.R.E. et 2 membres du C.A.

Deux accueillant(e)s participent à la *formation de trois jours à PARIS sur l'accueil, l'écoute et la relation d'aide*.

Accueil de Marion pour un stage de six mois dans le cadre de ses études d'assistante de Service Social.

Octobre : Accueil de Pascaline, assistante de Service Social,
salariée de l'Association.

Novembre : Formation à Artigues sur les gens du voyage.

Formation avec Michel Massé sur les juridictions (de jugement, d'instruction, d'exécution des peines).

Deux ateliers avec les femmes détenues qui confectionnent la décoration pour le goûter de fin d'année.

Décembre : Journée Nationale Prison (le 6) avec la projection du documentaire « **Visages défendus** » suivi d'un débat avec Me HAYE et Mme LAMY directrice adjointe du C.P. de Vivonne.

Photos-surprises au cours des parloirs.

Après-midi festif (le 20) pour les personnes détenues en situation d'urgence et celles ne recevant pas de visite.

Distribution (le 26) d'enveloppes (avec carte de vœux et calendrier) **et de chocolats** à toutes les personnes détenues, à l'initiative du G.D.C.P. (Groupement Départemental Concertation Prison)

Du 6 décembre au 6 janvier 2018, possibilité d'apport de colis par les familles à leurs proches.